

COMMUNIQUE

Le Ministre des armées communique :

Un concours de recrutement des enfants de troupe de sexe masculin pour les classes de sixième et de secondes (A, CD, F2, F3) au profit du Collège Militaire EYADEMA (CME) aura lieu le mercredi 06 juillet 2022 dans les secteurs militaires (Lomé, Témédja, Sokodé, Kara, Dapaong) et au groupement de gendarmerie de Tsévié.

Les détails relatifs au concours seront publiés dans le quotidien national Togo-Presse et disponibles sur le site web du ministère des armées : www.defense.gouv.tg.

Pour tous renseignements complémentaires, prière s'adresser à l'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises, Division Formation à Agoenyivé. **B.P 938 Lomé, tél. : 22 50 11 61/22 50 17 50 Poste 2803/2805.**

Marguerite Essossimna GNAKADE

Ministre des armées

DETAILS DU CONCOURS

I- DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION

1.1 Pour la classe de sixième

- Une (01) demande manuscrite d'inscription au concours adressée au Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de naissance du candidat ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité togolaise du candidat (ou, à défaut, une copie légalisée du certificat de nationalité du père ou de la mère) ;
- Une copie non légalisée du relevé de notes du CEPD de l'année scolaire 2021-2022 (à compléter après la proclamation des résultats) ;
- Une (01) fiche de demande d'inscription à retirer au secrétariat de la Division Formation de l'Etat-Major Général des FAT pour les candidats de Lomé et dans les Brigades de Gendarmerie du chef-lieu de la Région pour ceux de l'intérieur du pays ;
- Une (01) quittance de 5.000 F CFA pour les frais d'inscription non remboursable.

1.2 Pour les classes de seconde A, C, D, F2 et F3

- Une (01) demande manuscrite d'inscription au concours adressée au Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Togolaises (**préciser la série choisie**) ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de naissance du candidat ;
- Une (01) copie légalisée du certificat de nationalité togolaise du candidat (ou, à défaut, une copie légalisée du certificat de nationalité du père ou de la mère) ;
- Les copies non légalisées des bulletins des trois (03) trimestres de la classe de 4^{ème} de l'année scolaire 2020-2021 ;
- Les copies non légalisées des bulletins des trois (03) trimestres de la classe de 3^{ème} de l'année scolaire 2021-2022 ;
- Une (01) copie non légalisée du relevé de notes du BEPC de l'année 2021- 2022 ;
- Une (01) fiche de demande d'inscription à retirer au secrétariat de la Division Formation de l'Etat-Major Général des FAT (préciser la série) pour les candidats de Lomé et dans les Brigades de Gendarmerie du chef-lieu de la Région pour ceux de l'intérieur du pays ;
- Une (01) quittance de 5.000 F CFA pour les frais d'inscription non remboursable.

II- CONDITIONS D'ADMISSION A L'INSCRIPTION DEFINITIVE :

2.1 Pour la classe de sixième

- Être âgé de onze (11) ans au moins et de treize (13) ans au plus au 31 décembre 2022 (être né entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2011) ;
- Avoir obtenu le CEPD avec au moins cent-douze (112) points ;
- Avoir déposé un dossier complet pour l'inscription ;
- Avoir été déclaré admissible après les épreuves écrites ;
- Satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisé par la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA).

2.2 Pour les classes de 2^{nde}

- N'avoir jamais été exclu du collège militaire Eyadema (CME) ;
- Être âgé de seize (16) au plus au 31 décembre 2022 (être né à partir du 31 décembre 2006) ;
- Avoir obtenu le BEPC avec au moins 16 de moyenne ;
- Avoir déposé un dossier complet d'inscription ;
- Avoir déposé un dossier complet pour l'inscription ;
- Avoir été déclaré admissible après les épreuves écrites ;

- Satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisé par la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA) ;

- Avoir obtenu les moyennes suivantes dans les matières ci-dessous :

Séries	MOYENNE EN						
	Mathématiques	Sciences Physiques	Anglais	Dictée	Question	Rédaction	SVT
A4	≥ 12	≥ 12	≥ 16	≥ 12	≥ 16	≥ 14	≥ 12
C, D, F	≥ 16	≥ 16	≥ 14	≥ 10	≥ 14	≥ 12	≥ 16

III-DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIERS.

La période du dépôt des dossiers va de la **date de publication du présent communiqué jusqu'au vendredi 10 juin 2022 à 17h00** au secrétariat de la Division Formation de l'Etat-Major Général des FAT à AGOE-NYIVE pour les candidats de Lomé et dans les Brigades de Gendarmerie des chefs-lieux des régions pour ceux de l'intérieur du pays.

La liste définitive des candidats pour les concours sera publiée le mercredi 29 juin 2022.

IV-EPREUVES

Les candidats composeront dans les matières suivantes :

Pour la classe de 6^{ème}

Epreuve	Durée	Coefficient
Dictée - Question	01h30 min	02
Etude de texte	02h	02
Calcul rapide	45min	02
Problème	01h	02

Pour les classes de 2^{nde}

Epreuve	Durée	Coefficient
Mathématiques	02h	02
Physique-chimie	02h	02
Rédaction	02h	02
Anglais	02h	02

V-CENTRES D'ECRIT

- LOME : Ecole primaire publique et collège d'enseignement général du Camp GGE ;
- TSEVIE : Lycée de Tsévié ;
- TEMEDJA : Lycée d'Atakpamé ;
- SOKODE : Ecole du Camp de la Gendarmerie ;
- KARA : Collège Militaire Eyadema de Tchitchao ;
- DAPAONG : Ecole centrale de Dapaong.

NB : Les candidats retenus sur étude de dossier se présenteront le jour du concours à 07H00 dans leurs centres d'écrit respectifs munis de leur carte d'identité nationale ou scolaire et de quoi écrire.

Ceux qui ne se conformeront pas à ces exigences ne seront pas autorisés à concourir.